Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-243500139-20251204-B2025_467-DE

Bureau métropolitain du 4 décembre 2025

Décision

PISU/DDRE/SREC
Rapporteur : M. Dehaese O.

B 2025-467 - Réseaux d'Énergies et de Chaleur - Syndicat Départemental d'Énergie 35 - Rapport d'activité 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

La séance est ouverte à 18h02.

Présents : Mme Appéré N. Présidente, M. Crocq A., Mme Besserve L., M. Theurier M., M. Sémeril S., Mme Ducamin M., M. Dehaese O., Mme Pellerin I., M. Puil H., M. Hervé P., Mme Vincent S., Mme Zamord P., M. Hamon L., M. Thébault P., Mme Rousset E., M. Salmon P., Mme Schoumacker E., Mme Andro R., M. Huaumé Y., M. Legagneur J., M. Pollet M., M. Guéret S., M. Du Mottay E., M. Prigent A., M. Le Bihan T., M. Savignac J., M. Bonnin P., M. Depouez H., M. Rouault J., M. Lefeuvre G., Mme Parmentier M., M. Labbé S., M. Yvanoff D..

Ont donné procuration : M. Hervé M. à M. Sémeril S., M. Nadesan Y. à M. Dehaese O., M. Goater J. à M. Hamon L..

Le quorum s'élève à 19 et est atteint.

M. Dehaese O. est nommé secrétaire de séance.

Le Bureau constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du 28 novembre 2025 et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à décision ont bien été remplies.

La séance est levée à 19h28.

***

Vu l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2014 portant modification des statuts du "Syndicat Départemental d'Énergie 35" ;
Vu la délibération n° C 2024-017 du 1er février 2024 portant délégation de pouvoirs au Bureau.

EXPOSÉ

Depuis le 1er janvier 2015, en vertu de la loi MAPTAM, Rennes Métropole s'est vue transférer la compétence de la concession de la distribution publique d'électricité.

Dans le même temps, un arrêté préfectoral du 29 décembre 2014 a prévu la transformation du Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35) en un syndicat mixte fermé constitué de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-243500139-20251204-B2025_467-DE

Il exerce, à l'échelle départementale, en lieu et place des communes membres et de Rennes Métropole, la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public d'électricité.

Si la mission première et historique du SDE 35 reste son investissement sur les réseaux d'électricité, permettant de garantir une qualité d'électricité homogène sur l'ensemble du territoire, de nouveaux champs d'intervention s'ouvrent au syndicat.

Avec les nouvelles lois de transition énergétique, le SDE 35 a ainsi étoffé ses missions en développant des compétences dans le domaine de l'éclairage public, de la desserte en gaz, de déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et de stations d'avitaillement GNV, ou encore dans les réseaux de chaleur urbains. En 2024, le SDE 35 poursuit sa croissance au service de la transition énergétique.

La présente décision a pour objet de présenter le rapport d'activité 2024 du SDE 35.

1) Les faits marquants :

- Organisation de trois rencontres de l'éclairage public pour présenter les services du SDE 35, avec des ateliers permettant de manipuler et découvrir les enjeux d'un bon éclairage (février).
- Entrée officielle d'Énerg'iV au capital du parc éolien citoyen de Féeole (février).
- Tenue du séminaire des élus et visite du parc éolien offshore de la baie de Saint-Brieuc (avril).
- Célébration de l'augmentation du capital de la SEM Energ'iV, à Le Rheu, en présence de tous les partenaires (mai).
- Inauguration de l'unité de méthanisation d'Énerfées et organisation de portes ouvertes pour les scolaires (juin).
- Ouverture au public de la nouvelle station bioGNV à Saint-Malo avec les services transports et déchets de Saint-Malo Agglomération (juin).
- Participation au congrès de la FNCCR à Besançon (juin).
- Inauguration du réseau de gaz à Saint-Germain-en-Coglès, qui dessert le bourg et les établissements Michel (septembre).
- Signature du nouveau contrat de chaleur renouvelable du Pays de Rennes avec l'ADEME (septembre).
- Participation à une journée BioGNV avec les parlementaires pour défendre ce carburant menacé par le nouveau règlement européen CO_2 (septembre).
- Rencontre avec les futurs abonnés du réseau de chaleur renouvelable de Fougères (octobre).
- Visite du futur parc éolien citoyen et public de Féeole (novembre).
- Signature de la charte d'engagement DEN.bzh au salon des Maires de Paris (novembre).
- Rencontre territoriale Bois Énergie (décembre).

2) Les missions :

Le projet stratégique du SDE 35, basé sur le scénario NégaWatt et ses trois leviers (sobriété, efficacité et énergies renouvelables), est décliné en sept missions, chacune dotée d'un programme d'actions spécifique.

- **Réduire les consommations énergétiques** : la réduction des consommations

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-243500139-20251204-B2025_467-DE

d'énergie pour les collectivités territoriales est un enjeu majeur à la fois pour maîtriser leurs dépenses et pour limiter leur impact environnemental. Pour cela, le SDE 35 les accompagne. Dans ce cadre, 236 collectivités ont confié leur parc d'éclairage public au SDE35, ce qui représente 82 506 points lumineux gérés. En parallèle, le SDE35 a également collecté 33 672 € en certificats d'économie d'énergie. Enfin, il a sensibilisé le grand public aux économies d'énergie, 2 500 enfants ont ainsi bénéficié du programme pédagogique.

- **Améliorer l'efficacité énergétique** : comme chaque année, des travaux ont été engagés par le SDE 35 sur le réseau de distribution électrique afin d'améliorer la qualité des réseaux et de les rendre plus résilients aux événements climatiques extrêmes qui risquent de se multiplier sur le territoire. En 2024, 24 millions d'euros ont ainsi été investis sur le réseau de distribution électrique. Le SDE 35 accompagne en outre le développement des mobilités bas-carbone dans le but d'accélérer la transition énergétique en Ille-et-Vilaine. Dans ce cadre, le SDE 35 promeut et développe la mobilité électrique via son réseau "Béa Ouest Charge", qui offre 253 points de recharge répartis sur 124 sites. En 2024, 7 nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques ont été déployées, 12 sont en cours de travaux et 35 sont en phase d'étude. Le SDE 35 développe et soutient aussi la mobilité biogaz via sa participation au projet régional Bretagne Mobilité GNV, au côté des trois autres syndicats départementaux d'énergie bretons. En 2024, une nouvelle station GNV-bioGNV a été mise en service en Ille-et-Vilaine, à Saint-Malo, portant leur nombre à 6, et 5 sont en phase d'étude.
- **Développer les énergies renouvelables** : pour accélérer le développement des énergies renouvelables en Ille-et-Vilaine, le SDE 35 s'appuie sur la SEM Energ'iV qu'il a créée avec plusieurs partenaires. Depuis, Energ'iV est devenue un acteur clé présent sur tout le département. En 2024, elle a renforcé son rôle de producteur local avec une levée de fonds portant son capital à plus de 21 millions d'euros. En parallèle et grâce à son action, en 2024, 22 GWh d'électricité renouvelable et 46,6 GWh de biogaz ont été produits, 51 centrales solaires toiture sont en service et 23 nouvelles ont vu le jour, 156 ombrières solaires sont en service, en étude ou en développement, 60 millions d'euros d'investissement ont été réalisés et 6 collectifs citoyens ont été accompagnés.
- **Développer la relation aux usagers** : le SDE 35 anime une instance dédiée à la concertation avec la société civile : la Commission consultative des services publics locaux. Il dispose également d'un service dédié au traitement des questions et réclamations des usagers, relatives à leur relation avec Enedis, EDF ou le SDE 35. En 2024, 131 réclamations ont été traitées. En outre, le SDE 35 développe des politiques de solidarité à destination des populations en situation de précarité énergétique, en local comme à l'international via le 1 % énergie. En 2024, 120 000 euros ont ainsi été investis pour lutter contre la précarité énergétique dans le département et trois projets d'électrification solaire ont été soutenus en Afrique.
- **Mutualiser les moyens et les expériences** : grâce à son assise départementale, le SDE 35 favorise les économies d'échelle, la mutualisation et le partage des données pour les collectivités d'Ille-et-Vilaine. En 2024, le groupement d'achat d'énergie (gaz et électricité) du SDE 35 comptait ainsi 360 membres dont 345 collectivités adhérentes. 17 EPCI ont aussi adhéré au groupement d'achat PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié). Par ailleurs, le SDE35 contribue aussi à l'aménagement du territoire et à la cohésion territoriale via l'accompagnement à la réalisation des PCAET, d'études ou de nouveaux services en partenariat avec les communes, intercommunalités ou pays. À ce titre, trois études de potentiel de développement des énergies renouvelables ont été réalisées sur le Pays de Brocéliande communauté.
- **Assurer le contrôle de concessions** : le contrôle du service public délégué au

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-243500139-20251204-B2025_467-DE

concessionnaire est le cœur de métier du SDE 35. Cette mission consiste à suivre et évaluer l'activité déléguée aux concessionnaires Enedis, EDF et aux opérateurs gaz (en dehors du territoire métropolitain s'agissant du gaz), en vérifiant que les moyens et investissements répondent aux enjeux d'optimisation de la qualité et de la sécurité des réseaux d'acheminement de l'électricité et du gaz. En 2024, le SDE 35 a suivi et contrôlé 4 concessions gaz et des négociations sont en cours, depuis juillet 2024, avec GRDF pour une future concession composée de 15 communes (Breteil, Bains-sur-Oust, Baguer-Morvan, Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine, Dinard, Domagné, La Mézière, Lécousse, Montreuil-sur-Ille, Redon, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Malo, Saint-Médard-sur-Ille, Saint-Méloir-des-Ondes et Vignoc). Le SDE 35 assure également le contrôle local de la concession électrique signée avec Enedis et EDF en 2021, pour une durée de 25 ans et représentant 7 milliards d'euros. Dans ce cadre, le SDE35 a constaté un bon niveau d'avancement des investissements avec déjà plus de 20 millions d'euros investis pour un objectif de 20 millions sur les quatre premières années du contrat. Toutefois, ce haut niveau d'investissement ne garantit pas, à date, l'atteinte des objectifs techniques.

- **Développer des moyens généraux adéquats** : au 31 décembre 2024, le SDE 35 comptait 75 agents.

3) Le bilan financier :

En 2024, les recettes réelles de l'exercice s'établissent à 56 093 347 €. Les dépenses réelles s'élèvent, pour leur part, à 57 812 688 €.

L'année 2024 a marqué un tournant pour les finances du SDE 35. La montée en charge rapide des compétences et missions depuis 2023, conjuguée à un haut niveau d'investissements a contribué à mettre en contrainte la situation financière du syndicat.

Face à ce constat, un important travail de programmation et de prospective a été mené en 2024.

/	Recettes réelles	Dépenses réelles
Mission 1 – Réduire les consommations énergétiques	12 483 347 €	19 982 262 €
Mission 2 – Améliorer l'efficacité énergétique	25 694 949 €	26 567 569 €
Mission 3 – Développer les énergies renouvelables	2 399 248 €	3 669 736 €
Mission 4 – Développer la relation aux usagers	/	90 235 €
Mission 5 – Mutualiser les moyens et les expériences	2 960 340 €	1 794 596 €
Mission 6 – Assurer le contrôle des concessions	1 513 872 €	5 760 €
Mission 7 – Développer des moyens généraux adéquats	11 041 591 €	5 702 530 €
TOTAL	56 093 347 €	57 812 688 €

***

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 035-243500139-20251204-B2025_467-DE

- de prendre acte du rapport d'activité 2024 du Syndicat Départemental d'Énergie 35.

Publiée conformément aux dispositions des articles L 5211-1, L 2121-25, et L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales sur le site metropole.rennes.fr.

Le Secrétaire de séance,

Olivier DEHAESE

Olivier DEHAESE
Elu DEHAESE Olivier 6ème Vice-Président
Signé le : 11 déc. 2025

Pour La Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services

Laurence QUINAUT

Laurence QUINAUT
Directrice Générale des Services
Signé le : 11 déc. 2025